

qu'il n'était plus un homme. Tombant, tout en larmes, sur le cou du meurtrier, et lui mettant un crucifix sur les lèvres pour étouffer les cris de son désespoir; « Mon ami, mon frère, mon enfant, disait-il, tu te trompes. Je suis Jésus-Christ, et Jésus-Christ te pardonne. » Longtemps ils se tinrent embrassés; et le menaçant mourut, pardonné et béni, entre les bras de celui dont il avait désolé la vie.

LA VENERABLE MERE MARIE DE L'INCARNATION

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits des lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, la fondatrice du monastère des Ursulines de Québec. Nous serions heureux de voir ces lettres si belles, si pieuses, si pleines de doctrine plus répandues. Certes elles méritent d'être étudiées. Rappelons-nous que Bossuet décernait à celle qui les a écrites le nom de Thérèse de la Nouvelle France. Les passages que l'on va lire sont tirés de la correspondance que la Vénérable eut de Tours avec son directeur alors qu'elle songeait à venir au Canada. Ils feront voir qu'elle apôtre intrépide et que Dieu avait préparée en Marie de l'Incarnation à notre jeune pays.

« J'ai un extrême désir d'aller en Canada, et comme ce désir me suit partout, je ne sais à qui je me dois adresser pour le dire et pour demander secours afin de l'exécuter. Mais on m'a appris que vous avez aussi le dessein de vous exposer à une si haute entreprise, et que l'affaire est si avancée que vous y devez aller par cette première flotte qui va partir après Pâques. Bon Dieu ! cela est-il vrai ? S'il est vrai, de grâce ne me laissez pas, et menez-moi avec vous. J'aime ardemment tous ces petits sauvages, et il me semble que je les porte dans mon cœur. Il n'y a point de pensée si agréable à mon esprit que celle-là, et il me semble qu'il n'y a personne sous le Ciel qui puisse jamais mériter la possession d'un bien si inestimable, que d'être choisi de Dieu pour un si haut dessein. Je pense que pour l'obtenir il faut plus aimer que tous les Séraphins ; car cela doit se gagner par amour.

(Tours, 20 mars 1635).

Il y a plus de dix ans, comme je vous ai dit en ma dernière